



Procès-verbal du Conseil Municipal du 29 juin 2023 à 18 h 30

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS

Le 29 JUIN à 18 h 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de **Jean-Paul ROSELEUX, Maire**.

Étaient présents :

Mesdames Martine OLIVIER, Sylvie MAUTALEMENT,

Messieurs Jean-Luc LEDUC et Lahcen MIRI Adjoints

Mesdames : Marie-Pierre DUVAL, Madeleine GABRIEL, Sandrine GAUDEFROY, Corinne HERBLOT, Rosalie LAFONT, Anita NIVAL, Katia REYES,

Messieurs : François AUBAS, Gilles BAUDOIN, Frédéric CARRÉ, Valentin GUILLEUX, Franck LEMAIRE,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Safia ALLAL, Martine BRÉSON, Marc BRODIN, Carole DERUY, Jean-Charles LEFEVRE, Gilbert LEGRAND.

Pouvoirs : Carole DERUY donne pouvoir à Sylvie MAUTALEMENT,
Jean-Charles LEFEVRE donne pouvoir à Gilles BAUDOIN,
Marc BRODIN donne pouvoir à Jean-Paul ROSELEUX,
Martine BRÉSON donne pouvoir à Jean-Luc LEDUC.

**Sylvie MAUTALEMENT et Frédéric CARRÉ sont désignés assesseurs,
Martine OLIVIER est élue secrétaire de séance.**

Ordre du jour de la séance :

1. Attribution du marché, maîtrise d'œuvre place Aristide Briand
2. Maintien du régime indemnitaire pour les agents en temps partiel thérapeutique
3. Campagne d'affouage 2023-2024
4. Attribution de médailles de la ville
5. Modification de statuts du syndicat scolaire
6. Participation au dispositif 100% Education Artistique et Culturelle
7. Approbation du rapport d'activité de la CARCT
8. Charte d'engagement dispositif régional redynamisation centres-villes et centres-bourgs
9. Demande de subvention : création de plateaux surélevés avenue de la Gare

En début de séance, le Maire a donné les informations suivantes :

- L'Opération de Revitalisation du Territoire, avec la CARCT, les communes de Neuilly-Saint-Front, Château-Thierry et Condé-en-Brie, dans le cadre de Petites Villes de Demain, a été signée récemment.
- La commune est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt régional dans le dispositif de redynamisation des centres-villes et centres-bourgs. La Région participera à hauteur d'un million

d'euros aux travaux engagés pour renforcer l'attractivité de la commune, maintenir et développement le commerce de proximité et le petit artisanat, notamment.

- Point sur les travaux de l'église et les subventions :
 - o Le clocher a été posé jeudi dernier, devant de nombreux Férois et la presse.
 - o Les travaux doivent se terminer fin septembre.
- Collecte statue La Valse de Camille Claudel : nous avons collecté à ce jour 63 500€.
- Place Aristide Briand : une réunion publique a eu lieu mercredi dernier, de nombreux Férois sont venus donner leur avis sur la rénovation de cette place. Les résultats de cette consultation seront publiés sur la page Facebook de la commune.
- Félicitations aux organisateurs de manifestations :
 - o Le festival international de photo amateur,
 - o Le tournoi de judo de l'Ascension,
 - o Le marché agricole,
 - o La fête du Muguet,
 - o Les Foulées des Bruyères.
- Il rappelle les différentes manifestations de cet été, apéro-concert ce samedi à 19 heures, brocante des sapeurs-pompiers dimanche, marché nocturne le 8 juillet, fête nationale le 13 juillet, commémoration de la Bataille de la Ferme de la Croix-Rouge, samedi 22 juillet à 11 heures, concert de sonneurs de trompes vendredi 28 juillet à 18 heures devant le château, etc.
Toutes les manifestations sont annoncées sur Facebook, Panneau Pocket et des flyers sont distribués chez les commerçants.

Puis, sous la présidence de Jean-Paul ROSELEUX, maire, le conseil municipal, à l'unanimité, a :

- Attribué le marché de maîtrise d'œuvre de la place Aristide Briand
- Décidé de maintenir le régime indemnitaire des agents en situation de temps partiel thérapeutique
- Mis en place la campagne d'affouage 2023-2024
- Attribué des médailles d'honneur de la ville
- Accepté la modification des statuts du syndicat scolaire du Tardenois
- Attribué une participation financière au dispositif 100% EAC de la CARCT
- Pris acte du rapport d'activité 2022 de la CARCT
- Adopté la charte d'engagement dans le cadre du dispositif régional centres-villes et centres-bourgs
- Demandé une subvention au conseil départemental de l'Aisne pour mettre en place des plateaux surélevés avenue de la Gare.

La séance est levée à 18 h 51.

Martine OLIVIER

Secrétaire de séance

Jean-Paul ROSELEUX

Maire